

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1^{ER} MARS 2021**

Conseillers en exercice : 27

Convocation du 22.02.2021

Présents à la séance : 23

Présents : Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Catherine BUCHAUDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN - Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD - Gilles COUVIDAT - Martine MACIASZEK - Sylvain LAMOTTE - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Géraldine PLANTARD - Johan DURQUE

Absents excusés : Patricia DA CUNHA (pouvoir à Gilles COUVIDAT) - Fabrice PORCHERON (pouvoir à Chantal CORDELIER) - Sandro Filipe MARTINS (pouvoir à Géraldine PLANTARD) - Inès DIAS (pouvoir à Laurent ECHALIER)

Secrétaire de séance : MEREAU Philippe

DELIBERATION N° 4**OBJET : CESSION DE TERRAIN A MONSIEUR ADAMO**

Le Rapporteur informe le Conseil Municipal que Monsieur Cataldo ADAMO domicilié 8 Bis impasse Beauséjour au Breuil, souhaite acquérir un terrain appartenant à la commune, et cadastré AP 269, lieu-dit Champ de la Bruyère d'une superficie d'environ 1 000 m² (voir plan joint- annexe 1).

Considérant que la Commune n'a pas de projet sur cette partie de parcelle,

Considérant que le détachement d'une partie de la parcelle AP 269, pour 1 000 m² environ doit faire l'objet d'un bornage aux frais de l'acquéreur, afin de délimiter et de détacher de la contenance initiale, le terrain que souhaite acquérir Monsieur ADAMO,

Vu l'avis des domaines en date du 24 décembre 2020,

Le Conseil Municipal, après vote : 24 POUR et 3 CONTRE

- **EMET** un avis favorable à la cession d'une partie de la parcelle AP 269 pour une superficie d'environ 1 000 m², à Monsieur ADAMO, pour un montant de **1 000 €** (frais d'actes à la charge de l'acquéreur)
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette vente et notamment l'acte notarié à

Certifié exécutoire pour avoir reçu la signature
et publié, affiché ou notifié le

- 5 MARS 2021

Fait à Le Breuil,
le 1^{ER} MARS 2021

Pour **LE MAIRE**, par délégation
Renaud VIBERT, DGS



Chantal CORDELIER
Maire

Annexe n°1

Délibération n°4

